

## Fortification des aliments : la situation au Bénin

Au Bénin, l'Enquête Démographique et de Santé 2006 indique que, 78% des enfants de 6-59 mois et 61% des femmes en âge de procréer sont anémiés.

Tandis que 64,5 et 82% des enfants de 6 à 59 mois respectivement du Sud et du Nord du pays sont touchés par la carence en vitamine A.

Face à cette situation inquiétante pour le développement du pays, le Bénin a adopté des stratégies intégrées incluant la fortification des aliments, afin de réduire durablement la malnutrition et la mortalité infanto-juvénile et maternelle due à ces carences en micronutriments.

L'objectif est d'assurer que plus de 70% de la population ait accès aux aliments fortifiés en 2010. Les entreprises engagées dans le processus de fortification en vitamine A de l'huile sont l'Industrie Béninoise des corps gras, Fludor-Bénin et la Société des Huileries du Bénin-Bohicon.

Ces trois industries ont une capacité de production estimée à 80,000 tonnes d'huile végétale par an. Ces industries peuvent valablement répondre, dans les conditions normales, à la demande locale et exporter leur production vers les pays voisins.

L'objectif nutritionnel de la fortification est de couvrir au moins 30 % des besoins journaliers en vitamine A de la population grâce à la consommation des huiles végétales enrichies. Les Grands Moulins du Bénin se sont aussi engagés à fortifier en fer, zinc, en acide folique et en vitamines du groupe B, la farine de blé qu'ils produisent.

Depuis 2007, les trois huileries et les Grands Moulins du Bénin ont bénéficié de l'expertise du gouvernement béninois appuyé par ses partenaires, tels que Helen Keller International (HKI) et l'UNICEF, pour accélérer la fortification des huiles et farines (identification des besoins en équipement pour la fortification, installation des équipements, examen et adoption des normes de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) portant sur les huiles et les farines fortifiées et formations du personnel sur le processus de fortification.) HKI et l'UNICEF ont également appuyé l'achat des premiers fortifiants.

Ces industries se sont engagées à poursuivre la fortification de leur production après épuisement de ces dons de fortifiants. En juillet 2009, l'UNICEF et HKI ont conjointement remis des lots de Premix enrichis en Vitamine A et en minéraux aux industries. L'investissement de l'UNICEF s'élevait à plus de 40,000 USD.

Afin d'assurer une meilleure coordination des interventions sur la nutrition, la Commission Béninoise de la fortification des aliments fédère l'ensemble des partenaires en faveur de la réussite de cette initiative. La Commission a été mise en place par arrêté ministériel, et a défini les normes sur l'enrichissement de la farine de blé et de l'huile au Bénin.



Ces normes s'alignent sur les standards régionaux et internationaux en matière de fortification des huiles en vitamine A et farines en fer, acide folique, vitamines du groupe B et zinc. La coordination des efforts des ministères, du secteur privé et des partenaires financiers et techniques, permettra d'assurer une application stricte de cette réglementation. Un logo régional figurera bientôt sur l'emballage des huiles et farines enrichies au Bénin.